

C'est la raison pour laquelle nous devons rester vigilants puisqu'il y va de l'avenir des réponses que nous apportons aux besoins sociaux exprimés dans le domaine médico-social comme dans celui de l'éducation et des loisirs.

### **De nouveaux axes stratégiques pour répondre à la réforme de l'Etat Un pilotage fédéral nécessaire**

S'inscrire dans une logique de projet, évaluer nos actions, en rendre compte aux représentants de la nation, nous le faisons déjà dans notre domaine social et médico-social, nous sommes dans une démarche qui nous convient. Mais il semble que l'on nous prépare (sans aucune concertation) des réformes d'une toute autre ampleur.

Qui n'a entendu parler de la Révision Générale des Politiques Publiques, qui, sous couvert de simplification, d'harmonisation, de cohésion (et cetera...) vise en fait deux objectifs :

- Le premier : faire des économies en supprimant les postes (1/3) de fonctionnaires partant à la retraite
- Le second : substituer à la décentralisation et à la déconcentration des services de l'état une véritable « re » concentration des pouvoirs, dans un cadre « régional » sous la haute autorité de l'Etat, à savoir le préfet de région. Le résultat final sera aussi de faire des économies.

Ainsi en est-il de la loi Hôpital Patients Santé Territoires avec son ARS, dont vous pouvez suivre actuellement la discussion devant nos élus.

Ainsi en est-il de la redistribution des directions ministérielles, regroupant sous la tutelle du préfet de région, les fonctionnaires de plusieurs ministères qui disparaîtront du département.

Notre réponse se construit, dans le cadre de nos journées, séminaires et AG fédérales. Un pilotage fédéral apparaît indispensable, une organisation de nos activités en « Programmes » nécessaire, l'apport au réseau de ressources techniques pour l'aider à évoluer sera décisif.

Ainsi s'est constitué un Programme DEL, chargé de mettre en place avec les URPEP de Pôles territoriaux. L'URPEP Bourgogne a ainsi coopéré et mis en place les bases d'une organisation régionale dont on espère beaucoup. Sont à l'étude des programmes pour la réussite éducative, la petite enfance et le DSMS.

### **En Saône et Loire, des orientations de développement qui assurent une évolution positive pour les années à venir**

Sans reprendre dans le détail ce qui a été exposé dans le rapport d'activité, il convient d'observer dans chacun des domaines :

#### Domaine Education et Loisirs :

- La naissance (17 juin) d'un nouveau centre de classes de découvertes et de vacances dans le site merveilleux de Cluny, en partenariat avec la municipalité et le conseil général.
- Le projet de transformation des ressources du Ludobus en direction à la fois des tout petits et des collégiens. Le jeu certes mais aussi l'animation, l'aide à l'apprentissage à la création.
- L'accès de tous les publics de Saône et Loire à l'ensemble de nos centres de vacances PEP grâce à notre Pôle régional (avec une mention particulière pour les premiers départs)
- Le maintien (avec l'obstination de chacun et l'appui de l'inspecteur d'académie) de notre SAPAD, emblématique de l'aide apportée aux jeunes malades ou accidentés
- L'extension des compétences, en partenariat avec le conseil général, la CAF, de notre Caisse de Solidarité, alimentée par nos adhésions et donc fragile.

Un double défi a été lancé et sera tenu, celui de l'accompagnement éducatif en collège, celui du Projet de Réussite Educative de Chalon-sur-Saône. Il est tout de même naturel, que nous les PEP nous aidions les jeunes à réussir à l'école, à surmonter leurs difficultés, que nous soyons aux côtés des parents et des enseignants, que nous soyons partenaires des municipalités qui ne se résignent pas à l'impuissance.

#### Domaine Social et Médico-Social

- La signature (très discrète !) du C.P.O.M. par le préfet, le président du conseil général et l'inspecteur d'académie a été un acte capital de la fin de l'année 2008 et la récompense de plus d'une année de travail. Sont ainsi définis jusqu'en 2013 des orientations, des objectifs, des moyens. C'est d'abord notre siège qui se trouve conforté dans ses locaux, dans ses équipements notamment informatiques, dans ses emplois pérennisés, devenant un véritable outil de pilotage des activités de l'association. Les mesures salariales sont positives, elles feront évoluer nos établissements. Nous avons la maîtrise de la dotation globale qui nous est accordée,....Oui, nous pensons avoir franchi une étape importante de notre développement et garantir ainsi l'emploi de nos salariés.
- Le rapprochement, en vue d'une fusion qui devrait intervenir fin 2009 avec l'association UNAFAM Espérance constitue une première qui nous permettra, d'un commun accord avec Pierre Duranton et son C.A. de réaliser un véritable pôle de réponses diversifiées pour les adultes handicapés psychiques du département. C'est un ensemble comprenant foyers d'hébergement, maisons d'accueil, service de soins (SAMSAH) et ESAT de Transition qui s'appête à être opérationnel en septembre, que nous souhaitons encore développer.
- L'ouverture prévue du CAMSP d'Autun, le 5<sup>ème</sup> du département complètera un dispositif qui fait chaque jour les preuves de sa nécessité notamment par l'aide apportée aux parents.
- Reste, si l'on peut dire, ce qui n'est pas encore financé, comme le futur SAAAIS pour les jeunes déficients visuels, l'ensemble médico-social de Louhans, la future maison des adolescents, notre réponse à l'appel à projet concernant l'accueil de jour d'enfants en grande difficulté,... Et notre future salle de séminaire à Virey que nous pouvons à présent autofinancer.

### **Une gouvernance nouvelle et adaptée, Quelques pistes pour poursuivre sa mise en place**

Il est vrai que nous avons manqué de temps pour la penser, mais des idées émergent, et la base est solide. Les réunions de bureau, de C.A., de direction, de comptables, de comité d'entreprise, se succèdent et parfois s'entrecroisent. Il nous faudra inventer d'autres formes (journées d'études, séminaires internes,...). On ne gère pas une entreprise de près de 280 salariés, bientôt plus de 320, sans un professionnalisme qui doit être encore affirmé mais qui ne va pas sans confiance, délégation et loyauté. Des moyens techniques nous ont été apportés par le CPOM, des personnels ont été embauchés ou pérennisés, nous en ressentons les effets positifs. La formation sera toutefois indispensable compte tenu des évolutions des textes et des techniques.

La mise en place de pôles techniques réunissant administrateurs et cadres de direction : éducatif, solidarité, SMS enfance, SMS adulte,... est étudiée comme une très prochaine étape de notre développement, nous l'abordons avec confiance.

### **Un avenir pour les associations Un avenir pour les PEP 71**

Il faut d'abord réaffirmer que le « pourquoi nous faisons » est primordial, et de beaucoup par rapport au « comment nous faisons ». L'objectif n'est pas un service de plus, mais une réponse adaptée, un étayage, un accompagnement, une solidarité face aux besoins sociaux, à l'exigence de lien social, et pourquoi pas à un vœu de fraternité qui dans ces jours difficiles devrait nous venir aux lèvres.

Réduire notre activité à l'économique, à la prestation de services, à la recherche de marchés n'est pas notre culture. Nous nous réclamons de l'économie sociale et solidaire, et nous avons eu avec les élections prudhommales quelques raisons de nous en réjouir car nos entreprises associatives, mutualistes ou coopératives ont montré l'importance de leur rôle d'employeur. Nous, nous ne délocalisons pas, nous

nous ne consacrons pas notre valeur ajoutée à nos actionnaires, et nos administrateurs n'ont ni parachutes, ni indemnités d'arrivée ou de départ !

Ce qui devrait être notre objectif aujourd'hui, en parfait accord avec notre histoire, ce serait de développer des partenariats, de construire ensemble, de mutualiser, ou tout simplement de nous accorder sur nos savoir-faire, nos territoires, nos coopérations.

Si nous ne le faisons pas, cela nous sera imposé, certains disparaîtront, d'autres connaîtront les plus grandes difficultés. Il faut le dire avec force, nous ne sommes, associations et singulièrement associations complémentaires de l'Ecole, ni adversaires, ni même concurrents.

Il est temps, il n'est que temps de nous rencontrer, de nous rassembler, si nous voulons continuer à exercer nos missions, à faire vivre nos valeurs. Pour leur part, les PEP sont prêts à répondre à toute initiative qui irait dans ce sens. Il y va de notre avenir, cela dépend de nous.

Jean Michel CHARLES

Président des PEP 71

## ASSEMBLEE GENERALE DES PEP 71

### PROPOSITIONS D'ORIENTATION 2009

Le rapport d'activité et le rapport financier qui viennent de vous être présentés sont la traduction, en actions, d'orientations et de choix qui relèvent de notre projet associatif, lui-même déclinaison du projet fédéral. Ces orientations leur donnent sens, les relient au contexte social et sociétal qui est le nôtre et qui fonde notre union militante.

**Dans une économie en crise, dans une société en tension, nos valeurs de laïcité, de solidarité, d'appartenance, notre projet associatif demeurent d'une pleine actualité.**

Ceux qui pensaient qu'en dénonçant en 2007 l'accroissement des inégalités sociales et de la pauvreté, les excès du libéralisme économique et de la toute puissance indécente de l'argent roi, ils annonçaient la crise à venir,

Ceux qui pensaient que le développement idéologique de la concurrence entre service public et entreprise privée par la voie d'appels d'offres, sans aucune référence au caractère de service social de la demande créait de nouvelles inégalités,

Ceux qui pensaient que les lois répressives contre les enfants, les jeunes, les étrangers, ... tendaient à faire revivre les « classes dangereuses » du XIXème siècle et à développer la haine de l'autre,

Ceux qui osaient dire que la désagrégation de l'Ecole républicaine, vidée de ses maîtres et de ses missions en faisait une proie pour les officines privées et l'instrument d'une reconquête religieuse,

ceux qui s'inquiétaient des transferts de charges aux collectivités territoriales notamment dans le domaine du social comme battant en brèche le principe de l'égalité d'accès de tous aux droits,

Ceux là, hélas, n'étaient ni dans l'exagération, ni dans le catastrophisme, et notre projet associatif puisqu'il s'agit de lui, analysait avec pertinence les grandes difficultés vers lesquelles nous serions entraînés dès l'année 2008.

**Une réponse unitaire des grandes associations complémentaires, Un combat qui doit se poursuivre.**

Si l'attaque du ministre de l'éducation nationale a été particulièrement brutale, la riposte cette fois fut unitaire. Les 8 associations complémentaires de l'école ont réagi contre l'arrêt de mort. Notre participation à la manifestation du 26 septembre 2008 ne nous a pas été pardonnée, ... Mais après celle du 19 mars 2009, des propositions pour un « apaisement » nous étaient présentées sous la forme d'une convention pluriannuelle jusqu'au 31 décembre 2010, après... Nul ne sait si la complémentarité réaffirmée se maintiendra.

Ce qui est sûr c'est que nous sommes à présent dans une logique de projet, avec une convention qui nous autorise pour les mener à bien, à recruter des enseignants « détachés », à charge pour les associations de les rétribuer sur leurs recettes parmi lesquelles la subvention. On le voit, l'avenir est plus qu'incertain.

Certaines associations n'ont plus de quoi conserver ceux qu'on appelait des « permanents » et qui contribuaient, à la satisfaction de tous, à la vie de l'école, aux vacances des enfants modestes, à l'animation d'activités périscolaires, ... Même les postes des enseignants dans les établissements spécialisés (CMPP, SESSAD, IME) ne sont plus assurés. Les voilà devenus, « variables d'ajustement » de la carte scolaire de certains recteurs malgré les assurances données par lettre ministérielle. On le voit, la complémentarité associative n'est plus qu'une apparence fragile et susceptible d'être remise en cause chaque année.